

**Appel à manifestation d'intérêt :
Animation de la Halle René Froment (15^e)
du lundi au vendredi**

La Ville de Paris souhaite animer la Halle René Froment (15^e) du lundi au vendredi et recherche des porteurs de projets pour une occupation événementielle s'inscrivant dans la dynamique du quartier à partir de septembre 2027 et pour une durée d'un an.

Historique

La Halle René Froment située près du Parc Georges-Brassens à Paris 15^{ème} abrite depuis 1987 le « marché du livre ancien et d'occasion ». Perpétuant la tradition de ce rendez-vous hebdomadaire chaque week-end, l'organisation et la gestion du marché sont confiées à une association dans le cadre d'une convention d'occupation avec la Ville de Paris.

Principalement tourné sur l'univers du livre, le lieu s'est ouvert également à d'autres domaines tels que la photographie, l'histoire ou les beaux-arts et a organisé différents événements culturels. En se tenant les samedis et dimanches, le marché attire des amateurs de livres et a également fait de ce lieu un rendez-vous apprécié des promeneurs et des familles.

Caractéristiques du site

La Halle René Froment est composée de deux halles qui représentent une superficie totale de 2 760 m² répartie entre deux espaces de respectivement 2 160 m² et 600 m² (plan en annexe). Elle peut accueillir jusqu'à 80 exposants à la fois avec leur clientèle. Les Halles sont alimentées en électricité par trois coffrets dans la grande halle et un coffret dans la petite halle pour une puissance globale de 24 KVA. Elles sont éclairées sur toute la surface.

Perspectives

La Halle René Froment dispose de nombreux atouts liés à la notoriété du marché du livre ancien actif depuis 35 ans, à l'emplacement à proximité immédiate du Parc Georges-Brassens, au caractère patrimonial et couvert de la halle qui permet une programmation à l'année et au quartier résidentiel dense dans lequel elle se situe.

De plus, les Parisiennes et Parisiens recherchent de loisirs de proximité et de nature.

Enfin, les lieux hybrides mêlant culture, artisanat et convivialité sont très prisés et les marchés événementiels de type villages gastronomiques suscitent de l'engouement.

Appel à manifestation d'intérêt

La Ville de Paris souhaite mettre à disposition la Halle à un ou plusieurs occupants pour la mise en place d'animations du lundi au vendredi dans le cadre d'une expérimentation qui commencerait en septembre 2027 pour une durée d'un an.

A l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt, la Ville de Paris précisera ses attentes dans un appel à propositions selon le calendrier ci-dessous :

Octobre 2026	Phase 1 : Appel à manifestation d'intérêt
Décembre 2026	Limite de dépôt des propositions
Janvier-mars 2027	Choix du type d'occupation et rédaction du cahier des charges
Avril 2027	Phase 2 : Appel à propositions
Juin 2027	Jury de sélection du candidat qui occupe la halle en semaine

Après validation de la Ville de Paris et de la préfecture de Police, cette occupation donnera lieu à la signature d'une convention d'occupation du domaine public et au versement d'une redevance.

Particularité du site : la Halle René Froment accueille le marché du livre ancien et d'occasion les samedis et dimanches. Le ou les occupants retenus pour l'occupation en semaine devront coordonner leur activité avec l'occupant du week-end. Les modalités de répartition et de refacturation éventuelle des fluides seront définies dans une convention de gestion dont les termes seront validés par la Ville de Paris, gestionnaire du clos et couvert.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez manifester votre intérêt pour animer la Halle René Froment en semaine, vous devez déposer un dossier **au plus tard le 18 décembre à 12 heures.**

Le candidat fournira une déclaration de candidature via [http\(s\)://aap-bka-bee.agorize.com/halle-rene-froment-2027-semaine](http(s)://aap-bka-bee.agorize.com/halle-rene-froment-2027-semaine) comprenant obligatoirement les informations suivantes :

- NOM et Prénom du candidat ;
- dénomination sociale de l'entreprise ou de l'association ;
- forme juridique de l'entreprise ou de l'association ;
- adresse du siège social (n° - voie - code postal - Ville) ;
- date de création de l'entreprise ou de l'association ;
- liste des dirigeants et/ou des personnes ayant qualité pour engager l'entreprise ou l'association ;
- pour les entreprises, une attestation d'immatriculation au Registre national des entreprises (RNE) datant de moins de 3 mois ;
- pour les associations, les statuts en vigueur ainsi que le dernier récépissé de déclaration délivré par la Préfecture ;
- numéro de téléphone ;
- courriel ;
- expériences et références du candidat attestant de sa capacité à gérer l'exploitation d'un tel site ;
- présentation et description des animations ;
- calendrier prévisionnel des animations
- effectif du personnel présent sur site (nombre, rôle, formation...) ;
- s'il y a lieu, la liste prévisionnelle des exposants ;
- s'il y a vente de produits, qualité, origine des ingrédients et des produits finaux vendus et prix des produits proposés ;
- un projet de décoration intérieure de la halle : ambiance proposée, accessoires utilisés ;
- les mesures et dispositifs déployés pour garantir la conformité aux exigences relatives à l'entretien, à l'occupation du site ainsi qu'au respect des prescriptions environnementales ;
- un dossier technique et de sécurité complet ;
- les coordonnées de la ou les personnes qui seraient chargées de la mise en œuvre des consignes de sécurité ;
- un compte d'exploitation prévisionnel de son activité, en investissement et équipement ;
- un montant de redevance versé à la Ville de Paris pour l'occupation du site.

Contact : dae-bee@paris.fr